L'Huveaune

Des espèces protégées aux espèces invasives

Le saviez-vous ?

- Une espèce est dite invasive lorsque, s'étant établie et se reproduisant naturellement dans un domaine géographique dont elle n'est pas originaire, elle devient un agent de perturbation et nuit à la diversité biologique. Ces "invasives" peuvent perturber les milieux naturels en prenant la place des espèces locales, et être source de désagrément pour les activités humaines (qualité de l'eau, irrigation, agriculture, pêche…) ou la santé publique (allergies, toxicité, transmissions de maladies…).
- Depuis que les populations humaines se déplacent et font des échanges, une grande quantité d'espèces végétales et animales ont été introduites en France, involontairement ou non. Ainsi, le Chancre coloré (champignon), ou *Ceratocystis fimbriata f.sp. platani*, a été introduit en France lors du débarquement américain à Marseille, en 1944, en étant présent dans le bois des caisses de munition, fabriquées en platane naturel du continent nord américain (*Platanus occidentalis*). Il a d'abord contaminé les platanes de Marseille, puis s'est propagé dans toute la Provence. Les sujets contaminés meurent irrémédiablement. Par ailleurs, les platanes implantés en France étant quasiment tous identiques sur le plan génétique, ils sont tous exposés à cette pathologie.

La ripisylve de l'Huveaune est particulièrement bien préservée dans sa partie haute. Elle s'étiole vers l'aval, avec la large artificialisation des berges au niveau des zones urbaines. Son rôle est pourtant essentiel vis-à-vis du milieu aquatique, notamment en termes de maintien de berge, d'ombrage ou encore de filtre à la pollution.

Les essences les plus présentes sont le frêne (*Fraxinus excelsior*), l'orme (*Ulmus minor*), le peuplier blanc (*Populus alba*), d'une importance majeure pour la composition et la structuration de l'espace ainsi que pour la variété des ambiances paysagères. On trouve également l'érable (*Acer campestre*) et plusieurs espèces de saules (*Salix sp.*), mais plus localisés sur la partie aval du cours d'eau. On relève également la présence d'espèces végétales protégées comme la guimauve pâle (*Alcea biennis*), la vigne sauvage (*Vitis vinifera subsp. sylvestris*), l'alpiste aquatique (*Phalaris aquatica*) ou encore la violette de Jordan (*Viola jordanii*).

D'autres espèces sont aussi présentes, comme le bambou, le thuya (*Thuja*), le platane (*Platanus acerifolia*), et le laurier rose (*Nerium oleander*). Elles sont dues à la présence humaine et à la traversée des zones urbaines.

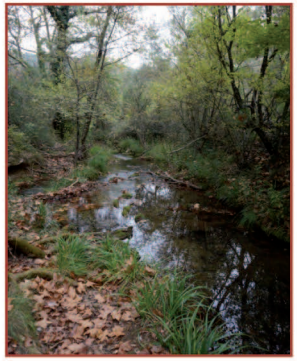

> La ripisylve de l'Huveaune (source : MRE)

Une autre particularité de la végétation de l'Huveaune réside dans les constructions de travertins. Ce sont des roches sédimentaires qui se forment par dépôt de calcaire sur de la végétation présente dans le cours d'eau, aux émergences de certaines sources ou cours d'eau peu profonds à petites cascades. En effet, l'eau de source qui arrive à l'air libre contient plus de CO_2 que l'atmosphère. L'équilibre va alors se rétablir entre les deux compartiments et le dégazage vers l'atmosphère va entrainer la précipitation des ions calcium contenus dans l'eau sur les végétaux (mousses, champignons microscopiques, ou algues comme les cyanobactéries) qui vont servir de support. La turbulence de l'eau, l'ensoleillement ou une eau froide favorisent le phénomène. L'ensemble se solidifie, le support végétal meurt et disparait, laissant des cavités vides, responsables de l'aspect concrétionné de la roche. La végétation repousse ensuite sur la roche nouvellement formée, et le procédé recommence, en cycle. La superposition des couches successives forme le travertin.

Les **plantes invasives** sont présentes sur l'ensemble du linéaire de l'Huveaune et ont été identifiées comme étant de la Canne de Provence (*Arundo donax*), l'Ailante (*Ailanthus altissima*), le Raisin d'Amérique (Phytolacca americana), le Robinier (*Robinia pseudoacacia*) et le buddleia (*Buddleja davidii*). Ces espèces se développent sur les sols à nu dans les zones agricoles au niveau de Saint-Zacharie et Auriol, et dans les milieux ouverts artificialisés dans le secteur aval de l'Huveaune.

> Pour en savoir plus : Inventaire National du Patrimoine Naturel, Museum National d'Histoire Naturelle

L'agence Mars
BY-NC-ND